Précaire ? Genèse d'un projet

Bénédicte PIVOT(1), Anne-Christel ZEITER(2)

(1) UR 739 DIPRALANG, Université de Montpellier Paul-Valéry, (2) Université de Lausanne

La langue peut-elle être précaire ? Les publics auxquels nous nous intéressons sont-ils précaires ? Les dispositifs que nous observons sont-ils précaires ? Quelles dimensions de la langue étudions-nous ? En 2020, Bénédicte Pivot et Anne-Christel Zeiter ont commencé à mobiliser un petit groupe de discussion[1] autour d'une préoccupation commune pour les rapports entre langue(s) et société(s) lorsque quelque chose est problématique : langues en danger, langues de la migration, langues en construction, langues et surdité, langues et technologies numériques, etc. Ces situations se ressemblent et se rassemblent principalement parce que la langue à transmettre ou à apprendre et qui, dans tous les cas, est évaluée ou sert à évaluer, y joue un rôle et soulève un certain nombre de difficultés. Cette petite équipe de recherche d'horizons épistémologiques différents, très vite appelée TAELP (Transmission, appropriation, évaluation des langues et précarité), a ainsi commencé son parcours en buttant sur ces premières questions : peut-on ou doit-on considérer qu'une langue en danger ou que la langue d'une personne apprenante est précaire ? Et sinon, qu'est-ce qui l'est et donne cette impression de fragilité, de péril, d'incertitude : la langue, les locuteur.ices[2], les deux, ou tout autre chose ? Malgré des heures de discussions, de schématisations et d'argumentations de toutes sortes, il nous a peu à peu paru impossible de trouver des réponses satisfaisantes pour tout le monde, alors même que notre intuition de départ

[1] A l'origine, il y avait des questions que nous nous posions toutes les deux et auxquelles nous avons convié des collègues à réfléchir avec nous lors de rencontres en visio que nous organisions régulièrement. Puis est née l'idée de formaliser ces réflexions dans le but de les partager avec la communauté universitaire, chercheuse, enseignante et étudiante, mais également avec les personnes de terrain, qui a abouti au projet de rédaction de cet ouvrage. Pour cela, nous avons organisé deux résidences d'écriture, de cinq jours chacune en 2023 et 2024, pour se donner le temps et les moyens de mener à bien notre cheminement commun. Si les résidences d'artistes, temps consacré à la création, sont des pratiques usuelles et reconnues dans le domaine culturel, il n'en est pas de même dans le monde de la recherche, et pourtant… De cette expérience, nous retenons que si le temps de la réflexion est souvent solitaire, construire une réflexion collective est un challenge fructueux dans lequel nous nous engageons trop rarement, faute de temps, d'espace, de moyens et d'habitudes. Nous remercions à ce titre le D.U FLE de l'Université Paul-Valéry à Montpellier et le Fonds National Suisse de la Recherche (ISZEZ0*222511*9) pour leur contribution financière à ces deux résidences scientifiques.

[2] Dans l'entier de l'ouvrage, chaque autrice et auteur a fait ses propres choix concernant la communication inclusive et les nouvelles normes orthographiques (NNO) de 1990.

était forte et partagée : il y avait bien quelque chose qui nous rassemblait autour des dysfonctionnements sociaux et de la langue.

Nous avons alors décidé de sortir pour un moment de notre domaine de spécialité qu'est la sociolinguistique pour nous intéresser à cet autre pilier autour duquel nous tournions, la notion de précarité, qui s'est avérée tout aussi problématique. Quoique de nombreux travaux en sciences humaines la mobilisent, parfois en lien avec la notion de vulnérabilité, aucun ne la définit vraiment tant elle est difficile à saisir, en particulier lorsque l'on cherche à l'identifier théoriquement sans la restreindre à ses seules dimensions politique ou économique. Les indices de la précarité étudiante, par exemple, sont en effet assez clairs, mais ce que représente exactement cette précarité l'est beaucoup moins, tant ses matérialisations concrètes sont variables. Si, du point de vue de la (non-)acceptabilité d'une situation, les déterminants politiques et économiques sont les plus directement visibles, parce qu'ils donnent à la précarité un caractère d'urgence, ils ne suffisent pas à comprendre en profondeur ce qui fait la précarité, quelles en sont les sources qui relèvent souvent de l'articulation de facteurs moins directement identifiables. Comme nous le justifierons en détail dans le chapitre consacré à la théorisation de la précarité, nous avons donc pris le parti de réfléchir à cette notion dans un cadre complexe et dynamique qui nous a permis d'identifier trois sèmes récurrents de la précarité : la dépendance, la temporalité et la marginalisation. Par ailleurs, dans la mesure où, comme chercheur.e.s, nous endossons également le rôle d'acteur.ice.s de nos terrains, il nous a semblé qu'approfondir l'analyse de ces facteurs croisés nous permettrait de mieux identifier les possibilités d'intervention pour, dans la mesure du possible, renforcer la prise en charge des individus impliqués dans ces situations.

Dans une perspective compréhensive, on l'aura compris, notre approche n'a donc pas cherché à statuer sur la légitimité des situations de précarité ou d'en graduer les configurations, mais bien plutôt à mettre face-à-face des configurations aux enjeux humains différents pour en identifier des dynamiques de précarisation comparables. C'est ainsi que, comme sociolinguistes et pour certain.e.s d'entre nous, didacticien.ne.s, nous avons pris le parti d'explorer sous le prisme de la précarité des situations que nous observons, d'habitude, sous celui de la transmission, de l'appropriation ou de l'évaluation de la langue. Nous ne nous intéressons donc pas à la précarité langagière – comme on pourrait s'intéresser à la précarité économique, énergétique ou étudiante – mais cherchons plutôt à comprendre comment des situations, dans lesquelles la langue joue un rôle important, génèrent de la précarité, sur quel(s) plan(s), pour quoi ou pour qui, et de quelle(s) manière(s). Nous nous sommes alors aperçu.e.s que, si elles ne sont pas *a priori* qualifiées de précaires, ces situations que nous étudions comportent toutes des déséquilibres effectifs ou ressentis, souvent temporaires et marginalisants, ayant un impact sur les processus de transmission, d'appropriation et d'évaluation de la langue. Sur ce constat, nous avons opté pour une approche dynamique nous conduisant à aborder la précarité à l'aune de l'agencement du système social et des interrelations humaines : structures, organisations, institutions, normes, valeurs, croyances, comportements, relations, interactions. C'est à cette démarche qu'est consacré le présent ouvrage.

Published in : ZEITER, Anne-Christel ; PIVOT, Bénédicte (dir.), *Langues et précarités*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005632, doi : 10.17184/eac.9782813005632

Nos cadres épistémologiques sont majoritairement différents, résultats de nos trajectoires, de nos formations et de nos intérêts. Au sein de ces différences, quatre axes communs apparaissent toutefois, à des degrés variables, comme des manières de penser ce qu'est la langue : sa matérialité, sa nature sociale, son potentiel identitaire et, enfin, son potentiel d'organisation de l'ordre social, bien qu'il soit parfois difficile de savoir quelle (partie de) définition mettre sous quel axe. Il n'en demeure pas moins que le constat est évident : nos approches et définitions de la notion de « langue » sont différentes. Même si nous nous rejoignons sur des aspects particuliers, le sens et les conséquences de ces visions distinctes sont importantes au-delà de nos postures épistémologiques, qui n'expliquent que la manière dont nous appréhendons et construisons l'objet de nos recherches. La question de savoir d'où l'on parle est en effet déterminante pour nous, au niveau de la recherche puisque cela structure notre manière de voir et d'analyser, mais aussi et surtout pour les actrices et acteurs autres que nous-mêmes, qu'ils et elles soient politiques, (non) locuteur.ice.s, membres de groupes ou communautés, décideur.e.s, usager.e.s, etc. Le sens que cet objet peut avoir pour ces personnes est tout aussi variable que le sont nos postures, nos représentations et nos projections. Or, si nous ne prenons pas souvent le temps de nous interroger sur nos propres représentations, c'est sans doute encore moins le cas pour les acteur.ice.s à qui, pourtant, nous prêtons des représentations que nous analysons, sans systématiquement leur poser les questions de ce que sont pour eux la langue, une langue ou encore une langue spécifique. Il importe ainsi d'interroger leurs pratiques et leurs discours à l'aune de notre définition de recherche, certes, mais avec la conscience forte que la langue est un concept à multiples facettes. Dans le même sens, il importe d'expliciter qui sont ces personnes qui pratiquent ou s'expriment sur la langue, tant nous n'entendons pas la même chose derrière les termes que nous utilisons pour les définir, autant de termes qui ne sont pas interchangeables et qu'elles ne mobiliseraient sans doute pas, et en tout cas pas de la même manière. Si la langue et la communication sont partout dans la société et dans la vie de l'individu, elles ne sont pas pour autant des évidentiels, et en aucun cas des notions univoques et partagées par toutes et tous.

Qu'il soit finalement si difficile pour des sociolinguistes de définir et de se mettre d'accord sur ce qu'elle est, confirme donc bien que la « langue » est un concept qui se décline en une variété de notions[3], ce qui explique certaines des difficultés rencontrées sur le terrain avec et entre les différents acteur.ice.s, dont nous-mêmes, pour se comprendre et construire ensemble des actions liées à la gestion des langues et des locuteur.ice.s. En ce sens, définir les contours de la notion à laquelle nous faisons référence à chaque fois que nous parlons de la langue s'avère nécessaire, au risque sinon de l'utiliser comme une évidence génératrice de nombreux malentendus. Or, prendre le temps de se mettre d'accord sur ce que l'on entend par « langue » est, de manière assez étonnante, un exercice rarement fait en sciences du langage, tant nous assumons le plus souvent qu'il s'agit d'une notion partagée à laquelle on s'accorde généralement à reconnaître au moins deux caractéristiques, celle d'être un système linguistique et celle d'être une pratique sociale. Le fait qu'elle soit un construit social mouvant, dé-

[3]Nous distinguons ici concept et notion de la manière suivante : un concept est construit et défini scientifiquement, il prend forme en tant qu'objet défini dans les champs disciplinaires. Une notion se rapporte à la connaissance empirique, qui peut être partagée ou construite par le savoir commun, sans pour autant prétendre à la scientificité.

Published in : ZEITER, Anne-Christel ; PIVOT, Bénédicte (dir.), *Langues et précarités*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005632, doi : 10.17184/eac.9782813005632

pendant de son environnement et des contextes, reste souvent implicite et, parfois, impensé.

Le point de départ de notre démarche relève donc d'un premier constat commun qui nous semble être une manière de partager des préoccupations à partir de terrains et d'épistémologies différents : envisager la « langue » comme une notion opératoire confirme que nous abordons notre objet par le prisme de nos contextes et de nos partis pris épistémiques, ce qui implique de n'éclairer qu'une facette du prisme conceptuel. Cette position permet de rappeler que la connaissance que nous partageons de ce qu'est la « langue » dans le cadre de nos domaines scientifiques se confronte à une instabilité définitoire dès lors que l'on dépasse ces espaces (disciplinaires, mais également nationaux). La question qui se pose alors est de savoir ce qui, au-delà des difficultés et consensus définitoires, peut constituer une position intellectuelle commune. Dans la mesure où nous ne considérons pas la « langue » indépendamment des personnes qui la mobilisent, notre mouvement commun est de considérer nos objets de recherches comme des systèmes complexes, qui tous lient d'une manière ou d'une autre langue(s) et précarité(s), dans leurs rapports avec les individus. En ce sens, nous envisageons l'individu dans sa trajectoire tout à la fois singulière et structurée par des ordres sociaux sous-tendus d'idéologies, en étudiant leurs points de rencontre.

À partir de cette ligne commune, et bien que les études de cas de cet ouvrage soient toutes différentes, nous nous sommes efforcés de suivre un canevas de réflexion similaire. Nous avons ainsi choisi de présenter des études adossées au cadrage théorique construit en commun et présenté en amont[4]. Chaque étude de cas s'efforce par ailleurs de préciser l'échelle du système qui est investiguée, soit des dispositifs institutionnels, soit un niveau individuel, quelle place y occupe la langue et comment fonctionnent les processus de précarisation identifiés. L'analyse de la précarité ou des processus de précarisation fonctionne alors en regard de trois sèmes définitoires que nous avons pu identifier ensemble, et qui sont la *dépendance*, la *temporalité* et la *marginalité*, décrits et étudiés en regard des facteurs, contraintes et influences jouant un rôle sur la situation étudiée. Ces sèmes sont par ailleurs analysés en fonction des dynamiques en jeu : systémiques (collectives ou individuelles), adaptatives (action, réaction, interaction, rétroaction) ou complexes (multidimensionnel ou multifactoriel), des termes qui ne sont pas forcément mobilisés comme tels mais toujours pensés. Un dernier axe de réflexion concerne la question du maintien de l'ordre social ou de la régulation sociale par le biais de conduites systémiques pour aboutir, dans la mesure du possible, à des projections quant aux (im)possibilités d'intervention. Dans tous les cas, nos analyses passent toujours par le prisme de la langue et de la précarité, ces deux notions étant systématiquement articulées.

Bien plus schématiquement, notre démarche commune a ainsi consisté à observer l'état d'une situation donnée dans laquelle la langue joue un rôle, de l'analyser au prisme de la précarité pour en faire un genre de diagnostic, et d'envisager des manières d'agir, en

[4] La commande initiale était d'écrire des études relativement courtes. Toutefois, le choix d'une édition électronique a ouvert la possibilité pour certain.e.s auteur.ice.s d'approfondir de manière complexe des analyses qui souvent ne peuvent pas l'être dans l'exercice contraint d'un nombre de pages limité. Ainsi, quelques chapitres sont plus longs que d'autres pour permettre une meilleure appréhension du contexte ou des dynamiques en jeu, sans que cela ne nuise au respect du cadrage général.

Published in : ZEITER, Anne-Christel ; PIVOT, Bénédicte (dir.), *Langues et précarités*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005632, doi : 10.17184/eac.9782813005632

termes d'intervention destinée à contrer les phénomènes récurrents de précarisation. À l'issue de ces analyses, un constat a émergé des études de cas : dans toutes les situations étudiées, des dispositifs institutionnels existent, mais qui tendent à renforcer la précarité sur d'autres plans que ceux où il était initialement prévu de la contrer. La question langagière associée au prisme des trois sèmes que sont la dépendance, la temporalité et la marginalisation semble donc pertinente pour analyser des situations sociales, identifier des facteurs de précarisation moins directement visibles et tenter, *in fine*, d'envisager quelques pistes d'amélioration de la prise en charge des personnes concernées.

Dans le chapitre « Langue(s) et précarité(s) » de cet ouvrage, nous posons dans un premier temps, les grandes lignes de ce qui nous rassemble autour de « la langue », autrement dit nos conceptions réellement communes, ce sur quoi nous sommes absolument d'accord. Qu'on ne s'étonne donc pas de ne trouver presque aucune référence théorique dans cette première partie de cadrage : chaque membre du groupe a les siennes propres, que les lecteur.ice.s sauront reconnaitre. Notre seul objectif à ce stade est de dresser le tableau de ce qui nous est commun, et chaque étude de cas présentera ensuite son positionnement propre. Dans un deuxième temps, le cadrage théorique s'arrêtera, plus longuement, sur la manière dont, dans une perspective systémique complexe, nous considérons la précarité et les processus de précarisation. Un état de la question trouve sa place dans cette partie, de même qu'une présentation des sèmes que nous considérons comme définitoires et, pour terminer, quelques positionnements vis-à-vis d'autres notions avec lesquelles nous avons sans cesse cherché à dialoguer : l'interlangue, le répertoire langagier et, enfin, l'insécurité linguistique ou sociolangagière. Viennent ensuite nos études de cas respectives, dans lesquelles chacune et chacun s'est efforcé de penser la langue et, surtout, d'analyser une situation spécifique à l'aune des sèmes définitoires de la précarité. Ces études de cas sont assez différentes les unes des autres et, à nouveau, il ne faudra pas s'en étonner : nous avons souhaité poser un cadre commun, mais nous laisser toute liberté quant à la manière, ensuite, de l'utiliser et de le faire plus ou moins dialoguer avec d'autres références théoriques.

Ainsi, les chapitres qui suivent ont été conçus indépendamment les uns des autres et peuvent être lus comme tels. Leur ordonnancement au sein de l'ouvrage ne respecte ni une logique linéaire qui irait du plus général au plus spécifique, ni une logique géographique, nos terrains se situant en France, en Suisse, en Afrique ou aux Amériques. Nous les avons en revanche regroupés en fonction de trois modes de précarisation : celle qui participe de dispositifs de remédiations aux statuts minoritaires, celle qui touche à des dispositifs pensés pour les situations où le français est langue étrangère ou seconde, et enfin celle qui concerne les pratiques didactiques et scientifiques. Toutefois, les frontières entre les différentes entrées ne sont pas hermétiques et des éléments similaires se retrouvent dans certains chapitres éloignés les uns des autres.

L'un des premiers axes de réflexion de notre groupe TAELP était celui de l'enseignement-apprentissage-transmission de la/des langues, il est donc peu surprenant que l'angle d'analyse de la dynamique de précarisation située au niveau des Institutions et de leurs dispositifs, abordée dans différentes études de cas, s'articule autour des do-

Published in : ZEITER, Anne-Christel ; PIVOT, Bénédicte (dir.), *Langues et précarités*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005632, doi : 10.17184/eac.9782813005632

maines de l'enseignement des langues et de la formation linguistique. Il en est ainsi pour l'étude de cas de Maurer et Zeiter « Entre Cité et recherche : précarités politiques, financières et contractuelles dans le champ de l'accompagnement linguistique des adultes migrant.e.s en Suisse romande » sur les rapports systémiques qui relient les institutions de formation linguistique pour adultes migrants et les autorités politiques (Canton de Vaud), mais également chez Zeiter « Précariser avant de stabiliser ? L'apprentissage de la langue en situation d'asile en Suisse » qui évoque le contexte de la situation administrative d'asile en Suisse. La précarité linguistique des enfants sourds présentée par Mugnier dans le chapitre « L'enfant sourd et les langues : une précarisation linguistique annoncée ? » relève aussi d'une dynamique induite par des décisions institutionnelles. Elles sont orientées sur les choix relatifs à l'enseignement des langues et leurs modalités, dans ce cas précis des enfants sourds, mais cette problématique des politiques éducatives, des dispositifs afférents et de leur rôle dans la précarisation des bénéficiaires est également abordée dans « Enseignement du FLE : entre précarisation croissante de la condition enseignante et précarité persistante du FLE comme discipline » par Maurer pour l'analyse de la situation de l'enseignement du FLE en France et dans le monde et par Beillet dans « Précarité (et précarisation) d'un dispositif émergent : l'exemple du Diplôme Universitaire Français Langue Étrangère pour la Préparation aux Études Supérieures (D.U. FLEPES) de l'Université d'Artois » pour le cas de la mise en place d'un dispositif d'aide à la réussite universitaire des étudiant.e.s étrangers.ères. Il est toujours question de dispositifs éducatifs et du rôle des institutions dans les cas des langues autochtones, que ce soit pour les ateliers animés par Léonard, « Sérendipité d'un atelier didactique dans une école chol des hautes terres du Chiapas », pour la revitalisation des *langues très en danger* présentée par Bert et Pivot dans les deux chapitres « Les langues très en danger : dynamiques de précarisation et impact sur la revitalisation » et « La revitalisation des *langues très en danger*, un dispositif précaire et précarisant », ou pour l'enseignement et le statut des langues nationales en Afrique étudié dans « Précarité de statut de la langue enseignée et conséquences sur l'enseignement/apprentissage » par Maurer. Dans le chapitre « Analyse des risques de précarisation dans la mise en place d'un dispositif numérique d'enseignement-apprentissage du FLE : l'exemple de Bolivia Habla Fr@ncés », Kostov expose le cas d'un dispositif de formation numérique en Bolivie qui précarise non seulement les bénéficiaires mais aussi l'institution, l'Alliance française, qui en est à l'origine. Enfin, la précarité peut se situer au niveau des pratiques discursives à l'échelle des institutions, comme le montre l'analyse de Lang sur les littéracies universitaires et la problématique de la réussite des étudiant.e.s dans ses deux chapitres « Intégrer les communautés discursives des universités françaises : une configuration source de précarité » et « La place de la langue en université française : un implicite moteur de précarisation ». Dans la continuité des dispositifs et des politiques linguistiques et éducatives, c'est souvent la précarité des modes et des modalités de la transmission qui est analysée. Mais la précarité touche également les individus au niveau de leurs pratiques langagières quand, migrant.e.s, ils ou elles doivent se soumettre à des injonctions institutionnelles de formation professionnelle, de maitrise de la langue du pays d'accueil (voir Zeiter & Maurer, et Zeiter) quand, étudiant.e.s, leur réussite dépend des modalités de leur accès aux pratiques littéraciques universitaires (voir les deux chapitres de Lang, et Beillet) ou quand, sourd.e.s, leur parcours de

Published in : ZEITER, Anne-Christel ; PIVOT, Bénédicte (dir.), *Langues et précarités*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005632, doi : 10.17184/eac.9782813005632

socialisation langagière s'inscrit dans des oppositions idéologiques autour de modèles inclusifs ou intégratifs qui articulent la place de l'individu sourd d'une part et celle de la pratique de la langue commune au sein de la société d'autre part (voir les deux chapitres de Mugnier). De même, les enseignants et enseignantes de FLE sont précarisé.e.s quand leurs pratiques formatives dépendent de leur accès à une formation adéquate (voir Maurer) aux ressources didactiques et linguistiques (voir Kostov) ou encore au soutien de leurs institutions (Voir Zeiter & Maurer, Beillet).

Nous nous sommes par ailleurs interrogé.e.s pour savoir si une langue pouvait être précaire en soi, surtout en raison de ce qui arrive dans les situations d'attrition linguistique et langagières des *langues très en danger* (voir Bert & Pivot), et si la discussion s'est assez vite orientée vers le phénomène d'interlangue (voir infra), ce n'est pas l'angle d'analyse que nous avons souhaité privilégier. En revanche, la précarité touche les langues dans leur statut, comme le montre Maurer à propos de l'enseignement du français dans le monde mais aussi des langues nationales africaines, ou encore Léonard et les deux chapitres de Bert & Pivot pour l'enseignement et la revitalisation des langues autochtones. Il est aussi question de statut de langue dans les modèles d'enseignement pour les enfants sourds où la reconnaissance officielle de la LSF comme « langue à part entière », qui ne date que de 2005, impacte la socialisation langagière des personnes sourdes (Mugnier).

À l'origine de TAELP, l'un de nos premiers questionnements a concerné la possibilité de regrouper autour du terme *précaire* nos différents terrains, qui avaient en commun, selon nous, d'être des contextes de minorisation sociolangagière, que ce soient des publics migrants ou des communautés autochtones. Par la suite, nous avons collectivement défini la notion de précarité, entre autres à travers les sèmes de dépendance, marginalité et temporalité, et c'est de là que sont construites nos études de cas. Si la question de la minorité sociale et linguistique et de la minorisation n'y est donc pas traitée en tant que telle, elle n'est pour autant pas absente de nos contextes. Il est par exemple frappant de lire dans le témoignage de Léo, adulte sourd, le lien qu'il fait lui-même entre la culture indienne et la culture sourde, en les rapprochant « parce que la culture indienne est une culture cachée aussi »[5] (nous soulignons). Cette formulation semble appropriée pour d'autres contextes évoqués dans cet ouvrage, comme bien entendu les communautés autochtones dont les langues sont menacées de disparition et qui ont des pratiques sociolangagières en marge des pratiques canoniques, mais également les migrant.e.s et demandeurs-demandeuses d'asile aux prises avec une certaine invisibilisation tout autant qu'avec des injonctions à se conformer aux attentes et exigences de la société d'accueil. Les étudiant.e.s, internationaux ou non, sont dans une situation similaire dans leur rapport, cette fois-ci, aux codes et normes littéraciques universitaires. C'est également le cas du français dans les anciennes colonies, qui, de langue dominante, est en phase de devenir une langue minoritaire, une dynamique qui se perçoit dans les pratiques sociolangagières des enseignant.e.s. La précarité induite par les droits des minorités – droit d'asile, droit migratoire ou droits linguistiques – crée enfin une dépendance aux critères édictés pour accéder à

[5] Extrait du témoignage de Léo tiré du chapitre de Mugnier « Façonner son paysage langagier : explorations des stratégies et des ressources de locuteurs sourds pour contourner la précarisation linguistique ».

Published in : ZEITER, Anne-Christel ; PIVOT, Bénédicte (dir.), *Langues et précarités*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005632, doi : 10.17184/eac.9782813005632

la pleine reconnaissance de statuts, des critères où la langue joue un rôle décisif tout autant qu'elle est un puissant instrument de l'évaluation sociale et un enjeu concret pour l'agir social des individus au quotidien. La précarité apparait ainsi en lien avec une invisibilisation et une normalisation des minorités qui les marginalise dans une « culture cachée ».

Au fil des études de cas qui abordent la question de l'enseignement des langues, le rôle et le poids des idéologies et des modèles dominants sont souvent évoqués comme participant de la précarisation de l'enseignement, mais aussi des enseignant.e.s et *in fine* des apprenants et apprenantes. On peut citer, par exemple, les modèles qui reposent sur l'idée que pour une meilleure réussite scolaire, il est important que les enfants soient scolarisés dans leur langue de première socialisation et qui sont à la base de la majorité des dispositifs éducatifs en contextes plurilingues. Ces modèles sont en tension quand la L1 n'est pas celle que les autorités ont décidé de favoriser (contextes des langues autochtones, des langues nationales en Afrique mais aussi dans le cas de la LSF et/ou du français oralisé ou non) et induisent des situations de précarisation de l'apprenant.e qui n'accède alors pas ou pas complètement aux bénéfices de la scolarisation. Il sera aussi question de la pérennité des dispositifs de formation linguistique qui dépendent tantôt de financements, tantôt de la disponibilité des ressources didactiques et/ou humaines, mais au final, toujours, d'une décision politique induite par les représentations que se font les instances décisionnelles des besoins des bénéficiaires au regard de normes dictées par l'ordre social établi d'une part et de l'évaluation faite de l'écart à cette norme par les minorités d'autre part.

Enfin, la place qu'occupe la langue, ou plutôt les enjeux auxquels les langues de nos études de cas sont soumises, fait apparaitre des tensions autour de l'évaluation sociale des pratiques langagières des personnes migrantes, sourdes, autochtones, étudiantes, mais aussi des personnels enseignants. La langue est ainsi tour à tour un enjeu de réussite, d'intégration, de reconnaissance sociale, un levier pour l'agir social des individus, et un enjeu économique et politique pour les dispositifs de formation-éducation.

Published in : ZEITER, Anne-Christel ; PIVOT, Bénédicte (dir.), *Langues et précarités*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005632, doi : 10.17184/eac.9782813005632